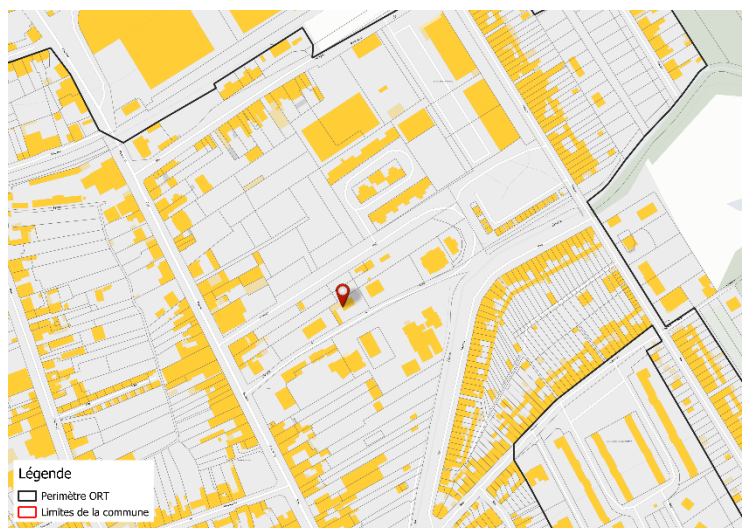


FICHE ACTION N° 1

Orientation 1 Ouverture d'une Maison France Services



Localisation de la Maison France Services

ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 1-Conforter le rôle de centralité, améliorer le cadre de vie et garantir une qualité de vie au quotidien

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Nièvre et Somme

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

Elevé		
-------	--	--



DESCRIPTION GENERALE

Permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics peu importe l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, doit constituer une priorité pour les élus, quelle que soit la collectivité qu'ils dirigent ou dans laquelle ils siègent.

S'agissant des territoires ruraux où la mobilité constitue une réelle difficulté pour nombre de nos concitoyens, il semble en effet indispensable de renforcer cette présence des services publics et ainsi faciliter les démarches administratives des habitants, qu'ils soient de Flixecourt, ou du territoire dans son ensemble.

La Maison France Services, est un lieu d'accueil et d'accompagnement, au sein d'un guichet unique à moins de 30 minutes de son domicile, pour des démarches administratives ayant trait à la santé, famille, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...

OBJECTIFS

Permettre aux habitants du territoire d'être accompagnés dans un guichet unique pour réaliser des démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi

Apporter des réponses adaptées à chaque situation et délivrer une offre diversifiée de prestations :

- Une information de premier niveau
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages
- Une aide aux démarches en ligne
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires

PARTENAIRES FINANCIERS

- Etat
- Conseil Départemental 80
- Ville de Flixecourt
- FDE80

BUDGET PREVISIONNEL

Local Temporaire : 13 500€ TTC
Travaux de rénovation du bâtiment : 459 623€ HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Local Temporaire TTC:

Flixecourt : 13 500€

Travaux de rénovation du bâtiment HT:

Etat : (DETR/FNADT) 205 780€
Conseil Départemental : 82 865€
Communauté de Communes Nièvre et Somme : 91 925€
FDE80 : 79 053€

Fonctionnement :

Etat : entre 29 000€ et 40 000€
Ville de Flixecourt : 62 058€/an (mobilisation de deux emplois, un ETP et un mi-temps)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Dépôt de candidature : 2023
Ouverture au public : 4 mars 2024
Travaux d'aménagement : janvier à septembre 2024

Déménagement dans les locaux définitifs : septembre 2024

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Installation d'un bâtiment modulaire
- Réalisation des travaux d'aménagement
- Recrutement/Formation d'agents
- Mise en service de la MFS

INDICATEURS DE RESULTATS

- Taux de fréquentation du site
- Nombre de dossiers traités

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La Maison France Services est le seul équipement de ce type sur le territoire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Cet accompagnement vient compléter l'offre de services publics déjà dense à Flixecourt et amène un public qui ne fréquente peut-être pas d'habitude le centre de Flixecourt.

FICHE ACTION N° 2

Orientations 3 et 4 Intervention pour la réhabilitation de l'habitat



ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 3-Renforcer la réhabilitation, le développement et le renouvellement de l'offre de logements

Orientation 4-Faire face aux enjeux de demain

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Nièvre et Somme

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

Elevé		
-------	--	--



DESCRIPTION GENERALE

La Communauté de Communes Nièvre et Somme compte, en 2020, 12 897 logements sur son territoire dont 7% sont potentiellement indignes et 8.3% sont vacants.

A Flixecourt la proportion est légèrement supérieure avec 8.5% des 1 472 logements potentiellement dégradés et 8.6% vacants. La vacance est par ailleurs concentrée le long de la D1001 en entrée de ville ainsi que dans la rue Saint Pierre.

Depuis 2022 la Communauté de Communes Nièvre et Somme a lancé sur son territoire une OPAH-RR. Au regard de ces éléments il convient de continuer la promotion de l'OPAH-RR sur le territoire et d'aller plus loin dans la politique de l'habitat en maintenant une veille des logements vacants à l'échelle de Flixecourt. La commune s'engage également à favoriser les projets de logements adaptés à la structure des ménages.

OBJECTIFS

Permettre aux habitants du territoire de vivre dans des logements décents, diminuer la vacance et éradiquer les logements insalubres :

- Lutter contre la vacance
- Améliorer la connaissance des aides à la population
- Adapter la structure du parc de logement à la structure des ménages
- Permettre le traitement de l'habitat indigne
- Lutter contre la précarité énergétique

PARTENAIRES

- ANAH
- DDTM 80
- Artisans du bâtiment
- Agences immobilières
- Ville de Flixecourt
- ...
- **Prestataire : Page9**

BUDGET PREVISIONNEL

OPAH-RR 2022-2027 : 6 056 320€ HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

OPAH (entre 2022 et 2027) HT:

Communauté de Communes Nièvre et Somme :

1 206 207€

-Aide à l'ingénierie : 102 207€

-Aide aux travaux : 1 104 000€

ANAH : 4 850 113€

-Aide à l'ingénierie : 233 035€

CALENDRIER PREVISIONNEL

Lancement de l'OPAH-RR sur le territoire (OPAH-RR) :2022

Fin de la première OPAH-RR (OPAH-RR) : 2027

Création d'une veille sur la vacance (Flixecourt) :2024

Projet de résidence partagée sénior (Flixecourt) :2024

Mise à jour de l'étude habitat (OPAH-RR) : 2025

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Suivi de l'OPAH-RR (intégré au dispositif de l'OPAH-RR).

INDICATEURS DE RESULTATS

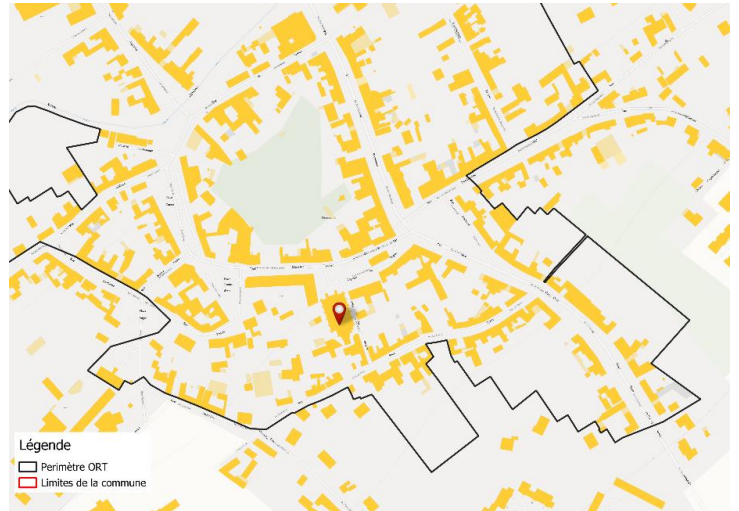
- Taux de vacance
- Nombre de logements rénovés
- Nombre de personnes logées ou relogées
- Nombre de partenaires de l'OPAH

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

L'habitat reflète l'image de la commune, l'améliorer permet de renforcer son attractivité. Pour la commune de Flixecourt, l'OPAH et la politique d'habitat permettent de lutter contre la vacance de logements et doivent apporter une attractivité et un dynamisme supplémentaire à la commune.

FICHE ACTION N°3

Orientation 5 Réfection de l'Eglise Saint Léger



Localisation de l'Eglise Saint Léger

ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 5-Révéler les atouts de Flixecourt à travers le patrimoine

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Flixecourt

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

	Moyen	
--	-------	--



DESCRIPTION GENERALE

A l'origine, à l'emplacement de l'église se trouvait un prieuré daté du XIIe siècle. L'église a été reconstruite entre 1789 et 1791 en changeant d'orientation passant sur un axe Nord-Sud, mais le nouveau clocher présente des instabilités et s'écroule en 1940 ; il est remplacé en 1956. Aujourd'hui l'église présente encore des signes de détérioration notamment sur ses façades. En 2022, la partie avant gauche de l'église est rénovée. Il demeure que les travaux pour préserver ce patrimoine doivent se poursuivre. Ces derniers concernent désormais la façade ouest de l'église et démarrent en mai 2024.

OBJECTIFS

La réfection de l'Eglise Saint-Léger est nécessaire pour des raisons de sécurité et de préservation du patrimoine. En effet, cette réfection d'urgence survient après le constat d'une malfaçon ayant conduit à une infiltration de l'eau dans la pierre fragilisant l'édifice. Cette réfection a pour ambition de valoriser cette composante importante du patrimoine communal.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Etat
- Conseil Départemental de la Somme

BUDGET PREVISIONNEL

Phase 1: 48 967€ HT
Phase 2 : 216 600€ TTC
Phase 3 : A déterminer

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Phase 1 HT : Etat : (DETR) 8312€
Conseil Départemental 12 242€
Mairie de Flixecourt 20 252€

Phase 3 : A déterminer

Phase 2 TTC : Etat :(DSIL) 120 300€
Mairie de Flixecourt : 96 300€

CALENDRIER PREVISIONNEL

Phase 1 (face ouest) : 2022

Phase 2(face est) : Mai 2024

Phase 3 (façade) : A déterminer

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Avancement des phases de rénovation
- Intégration de l'église dans le parcours de visite touristique de la commune

INDICATEURS DE RESULTATS

- Echéanciers respectés

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

Pour la commune de Flixecourt, la préservation et la valorisation du patrimoine est un axe fort du projet de ville. Sa réfection doit jouer un rôle dans la redynamisation et l'attractivité patrimoniale et touristique.

FICHE ACTION N° 4

Orientation 4

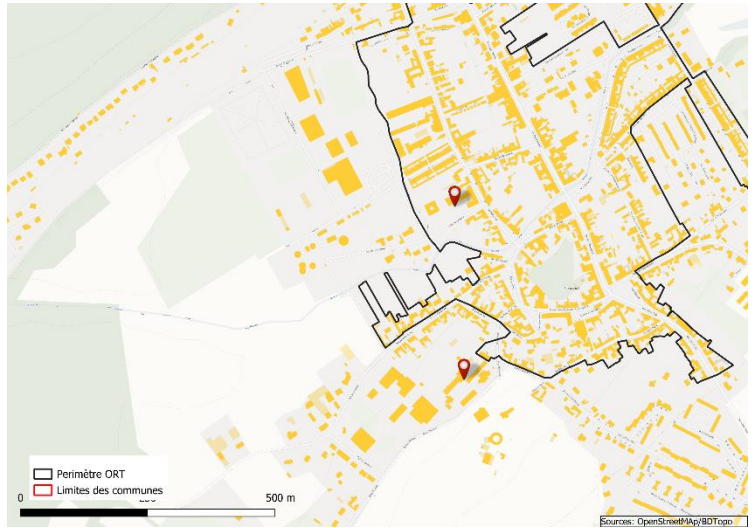
Rénovation énergétique des bâtiments communaux et des éclairages



Ecole primaire Hector Malot



Ecole maternelle Jacques Prévert



Localisation des écoles publiques

ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 4-Faire face aux enjeux de demain

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Flixecourt

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

	Moyen	
--	-------	--



DESCRIPTION GENERALE

Pour faire face aux changements climatiques et aux enjeux de demain, le territoire doit s'adapter. Cela passe notamment par la participation de la ville à la transition énergétique afin d'atteindre une sobriété énergétique des équipements communaux.

Pour cela, la ville de Flixecourt s'engage dans la rénovation énergétique des bâtiments en commençant par les écoles primaires et maternelles publiques de la commune (Ecole Jacques Prévert et Groupe scolaire Hector Malot). Les travaux concernent notamment la réfection des toitures.

La commune est également engagée dans le changement d'éclairage dans l'ensemble de ses bâtiments pour des équipements basse consommation. L'ensemble des candélabres de la commune doivent également passer à l'éclairage LED. Au regard de la taille de la commune et de l'ampleur des changements, cette action se décline sur plusieurs années. Plusieurs rues ont été ciblées pour faire l'objet d'un aménagement des éclairages publics.

OBJECTIFS

Rénover énergétiquement les bâtiments communaux représente divers enjeux :

- La réduction des dépenses énergétiques
- Le confort thermique
- La sobriété énergétique

PARTENAIRES FINANCIERS

- Etat
- Conseil Départemental de la Somme

BUDGET PREVISIONNEL

Eclairage public phase 2024 :
53 195€ HT

Ecoles Prévert et Malot : 348 659€ HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Eclairage public HT:
Conseil Départemental : 21 278€
Ville de Flixecourt : 31 917€

Ecoles Prévert et Malot HT:
Etat : (DSIL)139 463€
Conseil Départemental : 139 463€
Ville de Flixecourt : 69 731€

CALENDRIER PREVISIONNEL

Etudes pour les bâtiments : A déterminer

Candélabres en LED : 2022 à 2025

Démarrage de l'opération : Septembre 2024

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Sites et rues traités

INDICATEURS DE RESULTATS

- Dépenses énergétiques annuelles

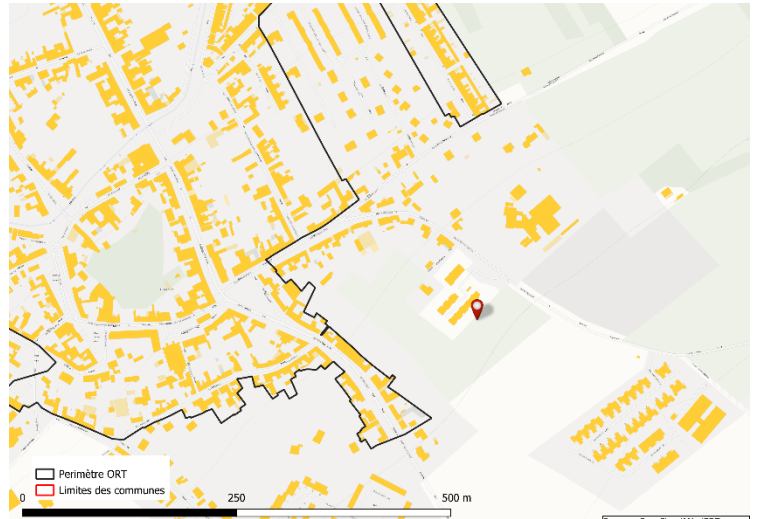
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La rénovation énergétique des bâtiments communaux contribue à rendre la vie communale agréable pour les usagers de ces bâtiments, à réduire les coûts associés au maintien des bâtiments et à faire de la commune un exemple à suivre en matière d'aménagement du territoire (notamment pour les privés).

FICHE ACTION N° 5

Orientation 1

Contrat de sécurité et création de locaux supplémentaires pour la Gendarmerie Nationale



Localisation du terrain d'extension

ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 1-Conforter le rôle de centralité, améliorer le cadre de vie et garantir une qualité de vie au quotidien

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Nièvre et Somme

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

		Secondaire
--	--	------------



DESCRIPTION GENERALE

La commune de Flixecourt a signé le 03 avril dernier un contrat de sécurité « petites villes de demain » avec la compagnie de gendarmerie d'Amiens. Ce contrat intervient dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain* sur la commune de Flixecourt. Il s'agit d'un contrat signé par la Communauté de Communes Nièvre et Somme, la ville de Flixecourt, la compagnie de gendarmerie d'Amiens et la préfecture de la Somme.

Comme annoncé par le Président de la République, la Brigade Mobile a intégré le contrat de sécurité. Cette brigade vise à renforcer l'action de la Gendarmerie Nationale dans un périmètre de 20km autour de Flixecourt. Cette intégration rend la commune de Flixecourt spécifique. Six sous-officiers de la gendarmerie vont s'installer dans la caserne de Flixecourt. Pour accompagner cette installation, une extension de six unités de logements sur le terrain situé au-dessus de la gendarmerie appartenant à la Communauté de Communes Nièvre et Somme est nécessaire. La rénovation des locaux de la Gendarmerie Nationale est envisagée dans un second temps. Notons que l'ensemble des logements et des locaux sont loués par la Communauté de Communes Nièvre et Somme à la Gendarmerie Nationale.

OBJECTIFS

Le contrat de sécurité :

- Renforcer les liens entre la Gendarmerie, les élus et la population
- Prendre en compte du volet sécuritaire dans la démarche de développement territorial
- Associer la gendarmerie aux projets locaux permettant d'intégrer les enjeux de sécurité dans les processus de développement.

La brigade mobile :

- Lutter contre les violences intra-familiales
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes
- Aller au contact de la population

PARTENAIRES FINANCIERS

- Etat

BUDGET PREVISIONNEL

Coût du terrain : 90 000€ TTC

Coût des six logements : 1 458 600€ TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Acquisition du terrain TTC :

CC Nièvre et Somme : 90 000€

Travaux TTC:

Etat : 262 548€

CC Nièvre et Somme : 1 196 052€

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Annonce de l'arrivée de la brigade mobile de gendarmerie : Octobre 2023
- Signature du contrat de sécurité : 3 avril 2024
- Arrivée du chef de brigade : mai 2024
- Début des travaux : 2025

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Contrat de sécurité :

- Signature du contrat

Brigade mobile :

- Réalisation des travaux (extension et rénovation des bâtiments)

INDICATEURS DE RESULTATS

Contrat de sécurité :

- Nombre de projets impliquant la gendarmerie

Brigade mobile :

- Evolution du nombre de délits

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

Le contrat de sécurité a pour finalité d'intégrer pleinement un volet sécuritaire aux projets sur la commune. L'arrivée de la brigade mobile doit permettre d'améliorer le sentiment de sécurité et donc le cadre de vie sur Flixecourt.

FICHE ACTION N° 6

Orientation 1 Application mobile de ville



ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 1-Conforter le rôle de centralité, améliorer le cadre de vie et garantir une qualité de vie au quotidien

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Flixecourt

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

	Moyen	
--	-------	--



DESCRIPTION GENERALE

L'ambition principale du projet de ville est de faire de Flixecourt une commune dynamique où il fait bon vivre. La commune dispose déjà d'un site internet très apprécié des utilisateurs, ce site ne permet cependant pas d'alerter les administrés par notification. L'amélioration de la qualité de vie de la population passe notamment par la bonne information sur la vie locale. Pour cela la commune souhaite mettre en place une application de ville qui viendrait compléter le site internet. Ce système doit permettre à la commune d'alerter les habitants concernés (travaux, intempéries, routes barrées...) mais également de permettre aux citoyens de faire remonter facilement les informations à la commune. En plus de l'alerte l'application doit permettre de donner une visibilité aux équipements, commerces et services de Flixecourt tout en avisant sur les horaires d'ouverture.

OBJECTIFS

La mise en place d'une application de ville sur Flixecourt poursuit plusieurs objectifs :

- Faciliter les renseignements aux administrés
- Donner une visibilité aux services, équipements, commerces et associations
- Augmenter l'attractivité de la commune
- Anticiper et réagir aux problèmes

PARTENAIRES

- A déterminer

BUDGET PREVISIONNEL

A déterminer

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

A déterminer

CALENDRIER PREVISIONNEL

Présentation en conseil : A déterminer

Lancement de l'application : A déterminer

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Mise en service de l'application

INDICATEURS DE RESULTATS

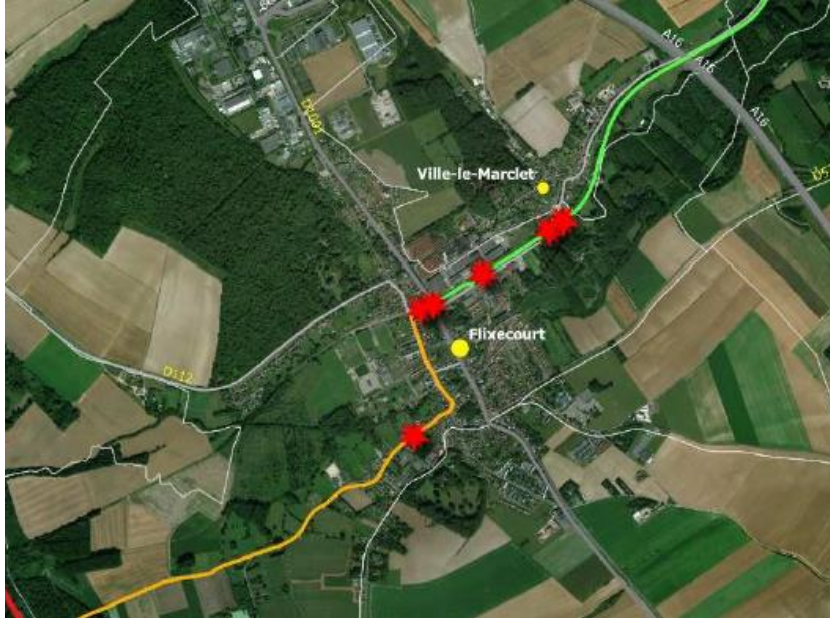
- Utilisation de l'application

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La mise en place de cette application permettra à la commune d'espérer une visibilité par un large panel d'utilisateur au-delà des habitants. Cette application peut participer à l'amélioration de la qualité de vie de la population et peut augmenter l'attractivité de la commune.

FICHE ACTION N° 7

Orientations 1 et 5 Passage d'une Véloroute dans le centre de Flixecourt



Passage dans Flixecourt - Conseil Départemental de la Somme

ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 1- Conforter le rôle de centralité, améliorer le cadre de vie et garantir une qualité de vie au quotidien

Orientation 5- Révéler les atouts de Flixecourt à travers le patrimoine

MAITRE D'OUVRAGE

Conseil Départemental de la Somme

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

	Moyen	
--	-------	--



DESCRIPTION GENERALE

Aucune piste cyclable n'est aménagée sur la commune de Flixecourt à ce jour, et plus largement la Communauté de Communes Nièvre et Somme identifie un point faible en matière de mobilités actives. Pour améliorer le maillage territorial, le Conseil Départemental de la Somme, dans son Schéma Départemental Cyclable 2021-2028 prévoit la création d'une Véloroute entre Flixecourt et Canaple permettant de rejoindre la Véloroute Vallée de la Somme. La première phase de cette Véloroute concerne la portion entre Flixecourt et Saint-Léger-lès-Domart. Cette portion de Véloroute va être réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de la Somme avec une forte participation de la Communauté de Communes Nièvre et Somme pour la portion reliant Flixecourt à L'Etoile.

OBJECTIFS

La commune de Flixecourt a pour ambition de développer son attractivité touristique. Pour cela capter le tourisme vert (notamment celui de la Véloroute Vallée de la Somme) est un enjeu fort. L'aménagement d'une véloroute passant au cœur de Flixecourt doit permettre d'améliorer le rayonnement touristique de la commune. L'autre objectif de ce projet concerne le développement et la sécurisation des mobilités actives. En effet, la création d'une véloroute doit permettre non seulement de favoriser les mobilités actives mais également de sécuriser celles existantes notamment pour les jeunes se rendant dans les établissements scolaires de Flixecourt. Enfin cette Véloroute favorisera le développement d'autres actions du programme *Petites Villes de Demain* en matière d'aménagement des espaces publics, de tourisme...

PARTENAIRES

- Etat
- Région Hauts-de-France
- Communauté de Communes Nièvre et Somme
- Ville de Flixecourt

BUDGET PREVISIONNEL

Projet de voie verte Flixecourt/Saint-Léger-Lès-Domarts : 1 237 000€ HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

A déterminer

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Etude du projet : 2023
- Consultation : Juin 2024
- Début des travaux : Janvier 2025
- Ouverture de la voie : Juillet 2025
- Fin d'opération : Septembre 2025

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation des travaux

INDICATEURS DE RESULTATS

- Fréquentation de la voie verte

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La Véloroute doit passer dans le centre de Flixecourt, celle-ci doit permettre non seulement de faciliter les mobilités actives pour la population mais également de mettre en tourisme la commune. Ce projet entre dans un projet plus global d'aménagement des espaces publics, voiries et dans une mise en tourisme de la commune pouvant apporter un cadre de vie agréable et une attractivité supplémentaire pour les commerces du centre-ville.

FICHE ACTION N° 8

Orientations 1 et 2 Réflexion sur la circulation et les espaces publics

Place Vogel



Rue Malakoff



Parc de jeu rue Dubuquet



Rue Georges Outrebon



ORIENTATION(S) STRATEGIQUES DE RATTACHEMENT

Orientation 1-Conforter le rôle de centralité, améliorer le cadre de vie et garantir une qualité de vie au quotidien

Orientation 2-Renforcer l'attractivité du centre-ville et conforter les dynamiques économiques

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de Flixecourt

STATUT

Action engagée	En maturation	Projet en réflexion

NIVEAU DE PRIORITE

	Moyen	
--	-------	--



DESCRIPTION GENERALE

Flixecourt rencontre de fortes difficultés en matière de circulations motorisées ou non, ces problèmes contribuent à ternir l'image de la commune. Le passage de la D1001 rend difficile les circulations piétonnes et cyclistes et provoque de nombreuses nuisances. De plus, la commune est dotée d'un nombre d'équipements sportifs remarquable notamment avec la présence de la patinoire, de la piscine intercommunale, du parc intergénération ou encore du complexe sportif. Cependant la signalétique vieillissante contribue à rendre ces services difficilement visibles. Enfin, la ville de Flixecourt veut poursuivre et renforcer son action autour de l'aménagement des espaces publics en ciblant prioritairement les aménagements de la place rue Malakoff, des places de stationnements de la rue George Outrebon au niveau du croisement avec la D1001, de la place Vogel et du terrain de jeux rue Jean-Claude et Denis Dubuquet derrière la maison médicale.

OBJECTIFS

Mener une réflexion sur les circulations et les espaces publics de la commune poursuit plusieurs objectifs :

- Fonder un plan de circulation
- Améliorer la signalétique
- Faciliter les circulations dans la commune
- Favoriser la nature en ville
- Améliorer la qualité de vie des habitants

PARTENAIRES FINANCIERS ENVISAGEABLES

- Banque des Territoires

BUDGET PREVISIONNEL

A définir

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

A définir

CALENDRIER PREVISIONNEL

A définir

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation de l'étude
- Echancier respecté

INDICATEURS DE RESULTATS

- Aménagement des espaces publics
- Mise en place d'un plan de circulation

CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La réalisation d'une étude sur les circulations et les espaces publics de la commune a pour objectif de faciliter la réalisation d'aménagements des espaces publics ainsi que d'un plan de circulation communal. Ces aménagements ont pour vocation d'améliorer la qualité de vie de la population et d'augmenter l'attractivité de la commune et des commerces du centre-ville.